



Conseil Général

Extrait du Procès-verbal de la séance du 25/03/2010

N°: 20828 / BP 2010 - 409 - 4 C

Objet : Fusion des Services des Impôts et du Trésor (Proposition de Résolution de MM. Daniel RUFFAT, Jean-Jacques MIRASSOU et des membres du Groupe Socialiste).

Le Conseil Général,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Proposition de Résolution suivante de MM. Daniel RUFFAT, Jean-Jacques MIRASSOU et des membres du Groupe Socialiste :

"La fusion des services de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et de la Direction Générale des Impôts présentée comme un moyen d'améliorer les services à l'usager, s'inscrit en réalité dans un programme de suppression d'emplois dans la Fonction Publique ; 2 569 pour la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dont 30 dans notre département.

"Demain ce seront encore d'autres projets de fusion qui sont concernés (L'ISLE-EN-DODON, VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS, NAILLOUX, BOULOGNE-SUR-GESSE).

"Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une profonde remise en cause des services publics et des collectivités territoriales, à laquelle notre Assemblée Départementale s'est souvent opposée.

"C'est la raison pour laquelle le Conseil Général s'associe pleinement aux inquiétudes formulées par les agents des Impôts et du Trésor et souhaite attirer l'attention du Gouvernement sur les conséquences nationales et locales néfastes d'une telle réforme."

Sur proposition de son Rapporteur,

Décide

Article Unique : de transmettre cette Proposition de Résolution à M. le Premier Ministre.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Signé

Pierre IZARD

Président du Conseil Général

Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 13/04/2010